



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion
www.cg974.fr

Les espaces naturels sensibles

Trésors de biodiversité

Souvent méconnus, les Espaces Naturels Sensibles, répartis dans toute l'île, sont de précieuses reliques de la forêt originelle. Gérés par des professionnels passionnés de la nature, sous la responsabilité du Département, ils n'attendent que votre visite.

La Réunion compte plus de 100 000 hectares d'Espaces Naturels Sensibles (E.N.S.), parmi lesquels une vingtaine de joyaux encore méconnus contribuent à la richesse de la biodiversité insulaire.

Ils sont placés sous la responsabilité du Conseil général qui consacre chaque année 10 millions d'euros à la préservation des espèces endémiques, à la lutte contre les espèces invasives, à la réalisation d'aménagements pour l'accueil du public et à la sensibilisation de tous.

Pour permettre la valorisation de son patrimoine naturel, le Département de La Réunion a confié la gestion des E.N.S. à des établissements publics, associations locales, communes, chargés sur le terrain de protéger et valoriser les sites et d'organiser l'accueil du public.

Dans chacun des E.N.S. ouverts à la visite, des promenades guidées sont organisées pour les particuliers et les scolaires.

Le Conseil Général :

un Acteur incontournable dans la préservation des milieux naturels et exceptionnels de l'île.

Le Conseil Général est le 1^{er} propriétaire forestier de l'île et le principal financeur avec l'Europe de la gestion des forêts et des milieux naturels. 95 % des forêts lui appartiennent y compris les forêts départemento-domaniales gérées par l'ONF, par exemple celles du Maïdo, des Makes, de Bélouve, du Volcan...



Sainte-Marguerite : bois de couleur et fourrés à pandanus.

Dans la forêt de Sainte-Marguerite, sur la commune de Saint-Benoît, les salariés de l'association de Protection des Milieux Naturels de l'Est, qui gèrent le site, ne sont pas peu fiers des pippins qui foisonnent sur les hauteurs de l'espace protégé. C'est en effet l'une des rares forêts à Pippins dont l'espèce est unique au monde. Dans cette zone humide de moyenne altitude, la nature a aussi préservé d'autres espèces endémiques et indigènes qui méritent la visite. On y trouve notamment des orchidées, le bois d'ostéosperme, le bois de café marron, le bois de pomme et le bois de banane. Jérôme Brun et Thierry Ferrol, les deux guides, sont intarissables. « C'est un peu comme une arche de Noé, avec de nombreuses espèces préservées. On peut dire que l'on est des gardiens de trésors ». Avec le coordinateur des lieux, Johan Maillot, l'équipe a mis en place une pépinière, afin de reboiser les parties les plus abîmées. À côté de cette crèche pour jeunes pousses, les curieux peuvent emprunter le sentier botanique et découvrir les nombreuses espèces qu'abrite Sainte-Marguerite, puis pousser plus loin et prendre le sentier de 5 km (aller-retour) qui les mènera vers la forêt de pippins. Elle se mérite cependant, et un ciel clément est préférable pour parvenir jusqu'à elle.

La visite guidée dure 1h45 et le site accessible à partir de la D3 « route Hubert Delisle », chemin Lamandière.

Contact : Johann Maillot, coordinateur APMNEST.
Tél. 0692 65 20 14 - 0262 51 60 15



Se rendre dans un ENS

On prévoit des chaussures de marche, un vêtement contre la pluie, on garde à l'esprit que la cueillette est interdite, on ne s'écarte pas des sentiers et pour profiter pleinement de la visite, on n'hésite pas à se faire accompagner d'un guide. Les visites encadrées sont payantes, mais le prix reste symbolique.

Pour en savoir plus :

le service Préservation des sites et de la biodiversité du Conseil général, tél. 02 62 90 24 00 denvirnement@cg974.fr; sur le site du Conseil général, www.cg974.fr, rubrique Environnement

Trois mots à connaître

Endémique :

une espèce est endémique lorsqu'elle est présente exclusivement dans une région précise et nulle part ailleurs.

Exotique :

une espèce est exotique lorsqu'elle a été introduite par l'action de l'homme.

Indigène :

une espèce est indigène lorsqu'on la trouve aussi ailleurs, mais qui était sur l'île avant l'arrivée de l'Homme.



La télé du Conseil Général

Tous les Vendredis dès 14h retrouvez
AIRE DE PIQUE NIQUE

Découvrez ou re-découvrez, l'île de La Réunion, à travers ses aires de pique-nique.
Prochaine émission :
La Forêt de Sainte-Marguerite

Télé Kréol

